

L'EXPRESS  
INTERNATIONAL

## ITALIE

## Dini, mais sans Berlusconi

Le premier ministre Lamberto Dini devrait facilement obtenir la confiance des députés italiens aujourd'hui, mais sans l'adhésion de ses anciens alliés rassemblés autour de Silvio Berlusconi. Au cours de la première journée du débat de confiance, l'opposition du centre et de gauche a réaffirmé hier son intention de voter la confiance à l'ex-ministre du Trésor. En revanche, Cesare Previti, coordinateur de Forza Italia (de Berlusconi), a annoncé que son parti s'abstiendrait lors du vote et que le « Pôle de la liberté » qui regroupe les partis de l'ex-majorité — l'Alliance nationale (néofasciste), le Centre chrétien démocrate (CCD) et Forza Italia — serait uni sur cette position. Cette abstention de la droite signifie que la confiance à Dini, économiste conservateur, sera votée à majorité.

d'après AFP

## CUBA

## Remaniement surtout économique

Neuf mois après le début de la reconstruction destinée à alléger l'appareil d'État, le gouvernement cubain a été partiellement remanié, principalement dans le secteur économique, objet depuis deux ans d'un prudent mouvement de libéralisation. Selon *Granma*, l'organe du Parti communiste cubain (PCC), six des 18 ministères économiques, dont ceux de l'Économie et de la Planification, et de la Banque nationale, changent de titulaires. Le président de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (ANPP), Osvaldo Martínez Martínez, également directeur du Centre de recherches sur l'économie mondiale — un groupe non gouvernemental de réflexion travaillant notamment sur les réformes économiques —, a été nommé ministre de l'Économie et de la Planification, en remplacement d'Antonio Rodríguez Maurell, qui fut président de l'ex-Junte centrale de Planification.

d'après AFP

## TURQUIE

## L'écrivain Yasar Kemal inculpé

Le Parquet de la Cour de sûreté de l'État d'Istanbul a inculpé hier l'écrivain turc Yasar Kemal de « propagande séparatiste » pour un article publié dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* où il accusait le pouvoir central d'Ankara « d'opprimer les Kurdes de Turquie ». Le Parquet demande une peine de prison allant de deux à cinq ans et une amende de quelque 2000 \$.

Une demande pour que Yasar Kemal soit arrêté a été rejetée et le célèbre écrivain âgé de 72 ans comparaitra en tant que prévenu libre. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) s'engageait entre-temps, dans un texte remis au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Genève, à respecter les Conventions de Genève sur le droit humanitaire.

d'après AFP

## HAÏTI

## Moscou et Pékin bloquent l'ONU

La Chine et la Russie retardent l'adoption au Conseil de sécurité de l'ONU d'un projet de résolution américain visant à enclencher la transition entre la Force multinationale déployée en Haïti et l'opération de l'ONU chargée de prendre la relève. Le projet de résolution déclare qu'un climat « sûr et stable » a été instauré en Haïti, et fixe au 31 mars la date pour achever la transition entre la Force multinationale à dominante américaine et la prochaine Mission de l'ONU en Haïti (MINUHA). Les objections de la Russie et de la Chine semblent destinées à retarder l'adoption pour des raisons qui ne sont pas directement liées à la situation en Haïti. La volonté de Moscou d'être traitée à l'ONU sur un pied d'égalité par rapport à Washington, et les relations difficiles entre Pékin et le président haïtien Jean-Bertrand Aristide qui, dans le passé, a soutenu la réintégration de Taiwan à l'ONU, expliqueraient ces manœuvres.

d'après AFP

## MAURITANIE

## Nouvelles arrestations d'opposants

La police mauritanienne a procédé hier à d'autres interpellations d'opposants à Nouakchott, 24 heures après celles des dirigeants des deux principaux partis de l'opposition. « Les forces de l'ordre ont investi le siège de l'Union pour la démocratie et le progrès (UDP) et interpellé une dizaine de membres de sept partis de l'opposition qui tenaient une réunion », a dit le porte-parole de l'UDP. Ces nouvelles interpellations sont survenues alors que la capitale reste sous étroite surveillance militaire, des blindés légers ayant été déployés dans les quartiers populaires d'où étaient parties, samedi et dimanche, les manifestations contre la hausse du prix du pain.

d'après AFP

Autres informations, page E 8

Clinton gèle les biens de 12 organisations soupçonnées de saboter le processus de paix  
Rabin entreprend de « séparer » les Israéliens des Palestiniensd'après AFP, AP et Reuter  
WASHINGTON

Le président Bill Clinton a gelé hier les biens et stoppé les activités financières aux États-Unis de douze organisations « terroristes » soupçonnées de vouloir « détruire le processus de paix » au Proche-Orient, a annoncé la Maison-Blanche.

La décision a été prise au lendemain de l'attentat-suicide qui a fait 19 morts, dont 18 soldats israéliens, à Nétanya. L'attentat a été revendiqué par le Jihad islamique et le mouvement Hamas de la résistance islamique.

Le gouvernement américain est aussi arrivé à la conclusion qu'il avait besoin d'une législation supplémentaire qui renforcerait (ses) efforts pour combattre le terrorisme. Clinton présentera ainsi « bientôt » au Congrès « un plan antiterroriste d'ensemble ».

Parmi ces organisations figurent, outre le Jihad et le Hamas, les mouvements palestiniens Fatah-Conseil révolutionnaire et Septembre noir, ainsi que le mouvement libanais Hezbollah et le mouvement extrémiste juif Kach, a indiqué le porte-parole de la présidence américaine, Michael McCurry.

La plupart n'exerce pas leurs activités financières aux États-Unis sous leur véritable nom, a-t-il dit, indiquant, sans plus de précision, qu'ils collectent des fonds « de diverses manières ».

McCurry a expliqué que les mesures auraient pour effet de « geler les biens » des organisations concernées et de mettre fin à leurs opérations aux États-Unis, y compris leurs activités caritatives. Hamas surtout est très actif dans le domaine social.

Dix-huit personnes, toutes étrangères, sont également frappées par cette mesure, prise par un décret signé par Clinton lundi soir et entré en vigueur dès minuit.

Bill Clinton a envoyé une lettre au premier ministre israélien Yitzhak Rabin pour l'en informer et lui dire que les États-Unis « allaient agir pour faire ce (qu'ils peuvent) afin de freiner les activités terroristes », a ajouté McCurry.

Israël entamait entre-temps les préparatifs pour ériger une « frontière de sécurité » avec la Cisjordanie occupée, et l'armée lançait une campagne d'arrestations dans les milieux intégristes palestiniens, appréhendés par dizaines.

« J'ai l'intention de nommer une commission afin de commencer à concrétiser l'idée de séparation », a

déclaré Rabin dans une interview à la radio militaire, deux jours après l'attentat de Nétanya. Cette commission sera créée dimanche et devra présenter « un plan de séparation » d'ici un à deux mois, a-t-il dit.

Rabin a précisé que cette frontière ne coïnciderait pas avec la ligne d'armistice d'avant la guerre de 1967, car elle devrait inclure Jérusalem-Est et une partie de la Cisjordanie occupée.

Mais il ajouta que cette « séparation » ne préjugerait pas de la frontière future entre Israël et les territoires palestiniens à l'issue de la période d'autonomie de cinq ans, entamée en 1994.

L'opposition de droite a dénoncé ce projet, estimant qu'il ouvrait la voie à un État palestinien sur les territoires dont Israël se séparerait. « La déclaration de Rabin est une nouvelle étape vers la création d'un État palestinien », a déclaré le chef du groupe parlementaire du Likoud, Moshé Katzav.

L'armée a effectué des rafles dans les milieux intégristes de Cisjordanie, appréhendant quelque 90 activistes, a-t-on indiqué de sources palestiniennes.

L'armée s'en est aussi pris au réseau social des intégristes, clé de leur influence parmi les Palestiniens, en fermant les bureaux de l'Association des théologiens, une organisation liée au mouvement Hamas. Elle a en outre fermé une mosquée d'El-Bireh pour une période d'au moins six mois.

Cependant, des pays arabes rendaient hier Israël responsable des ratés du processus de paix.

« Israël assume la responsabilité principale de l'escalade des actes de violence et du manque de progrès dans les négociations de paix », a déclaré le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouk al-Chareh, cité par l'agence officielle Sana.

Il a relevé « une similitude entre les pratiques du gouvernement israélien et celles de l'opposition dans la domination sur les territoires arabes occupés, en dépit de la réaffirmation de sa prétendue volonté de paix ».

Au Caire, le quotidien gouvernemental *Al-Akhbar* écrivait hier que « personne ne peut soutenir des opérations sanglantes, que leurs victimes soient israéliennes ou palestiniennes, mais nous ne pouvons pas ignorer la responsabilité de la politique menée par le gouvernement Rabin » dans de tels attentats.

« L'arrêt des opérations d'effusion de sang, qui augmentent les victimes des deux côtés, israélien et palestinien, est entre les mains de Rabin à condition qu'il change sa position vis-à-vis du processus de paix », ajoute *Al-Akhbar*.



PHOTO AFP

Un soldat israélien fouille ce jeune Palestinien lors d'une opération de surveillance hier à Bethléem.

## Bonn n'exclut plus d'éventuelles représailles contre Moscou à propos de la Tchétchénie

d'après AFP

BONN

Le ministre allemand de l'Économie, Guenther Rexrodt, n'a pas exclu hier des sanctions économiques contre la Russie en raison du conflit tchétchène.

« Nous n'excluons pas des sanctions économiques, dans un cadre européen, mais aussi allemand », a déclaré Rexrodt, joint au téléphone par la radio allemande WDR à Saint-Petersbourg, en Russie, où il participait au conseil de coopération économique germano-russe.

Rexrodt a cependant ajouté que l'Allemagne n'avait aucun intérêt à « une déstabilisation économique » de la Russie.

Incapables de s'emparer totalement de Grozny, les forces russes changeaient entre-temps de tactique, prenant désormais pour cibles les villes et villages voisins qui ne cessent d'alimenter la capitale tchétchène en combattants frais.

Le président tchétchène Djokhar Doudaïev reconnaissait avoir échoué dans ses efforts pour protéger le peuple tchétchène contre ce qu'il a qualifié d'« empire du diable », selon la radio *Echo*, de Moscou, mais il a proclamé sa détermination à résister.

Le ministre allemand de la Défense, Volker Ruehe, avait fait savoir déjà à son homologue russe, Pavel Gratchev, qu'il était indésirable en Allemagne où il était attendu en février.

Dimanche, le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, avait



PHOTO AFP

Cette femme dégustant un bol de soupe fait partie des quelque 5000 Tchétchènes qui auraient trouvé refuge à Nazran.

réclamé avec fermeté une solution négociée en Tchétchénie, mais il avait exclu toute sanction économique.

Le gouvernement du chancelier Helmut Kohl a essuyé de nombreuses critiques, même dans sa majorité, pour avoir toujours considéré officiellement que la crise tchétchène était une affaire purement intérieure russe.

Mais, plus que les morts en Tchétchénie, ce sont les insultes contre l'ancien dissident soviétique Sergueï Kovalev qui ont fini par déclencher une

sanction occidentale : le général Gratchev, grand responsable des opérations militaires dans la république caucasienne, était jugé indésirable en Allemagne.

Depuis le début de l'opération militaire en Tchétchénie, en décembre, Kovalev, conseiller pour les droits de l'Homme du président Boris Eltsine, est entré comme dans une 2e dissidence.

A 64 ans, il a multiplié les voyages épuisants à Grozny pour s'entretenir

avec les chefs indépendantistes, les conférences de presse, les manifestations contre la guerre, les déclarations, allant jusqu'à dire que la Russie « est un État gouverné par des salauds » — ce qui ne l'a pas empêché de rencontrer Eltsine et le premier ministre Viktor Tchernomyrdine pour tenter d'obtenir un cessez-le-feu.

Mais vendredi dernier, le général Gratchev qualifiait Kovalev d'« ennemi de la Russie » et de « traître ». Lundi soir, le ministre russe de Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, sans aller aussi loin, a estimé que ses propos n'étaient « pas toujours corrects et (étaient) parfois de nature insurrectionnelle ».

Les insultes de Gratchev et Kozyrev ont provoqué une réaction en Allemagne qui, comme la communauté internationale, se préoccupait surtout jusqu'à de ne pas affaiblir Eltsine, considéré comme le garant des réformes en Russie.

Gratchev a regretté hier avoir parlé « trop durement » de Kovalev et d'un autre député opposé à l'intervention en Tchétchénie, Sergueï Iouchenkov, en les traitant d'« ennemis de la Russie » et de « vils petits rats ».

« Je regrette de ne pas m'être retenu », a déclaré Gratchev lors d'une conférence de presse à Moscou, selon l'agence *Interfax*. « Mais mon attitude envers eux a été juste », a-t-il ajouté, en lançant de nouvelles critiques à l'égard de Kovalev, qu'il a accusé d'être plus soucieux du sort des prisonniers tchétchènes que de celui des soldats russes.

## ► REPÈRES □ Mexique

## Le vilain petit canard

GILLES TOUPIN

Le mot est du ministre de l'Intérieur mexicain, Esteban Moctezuma, après l'annonce la semaine dernière par le président Zedillo d'une vaste réforme politique, notamment électorale, en accord avec les partis d'opposition : « Le Mexique, a-t-il lancé, était le vilain petit canard de la démocratie. Tout cela est terminé. »

Il est vrai que la réforme annoncée par le président de 43 ans tombait à point. La dévaluation du peso et la crise financière que traverse le pays ont mis à mal l'image du chef d'État tout juste en poste depuis le 1er décembre. D'impotent, d'incapable (*El presidente no se puede*, titrait la presse mexicaine), il devenait du jour au lendemain, aux yeux de la presse nationale, un homme à la touche politique heureuse.

Cet accord sur la réforme politique se fit avec les grands partis d'opposition, grande nouveauté pour le Parti révolutionnaire institu-

tionnel, au pouvoir depuis 65 ans. Il propose la mise en place des structures nécessaires à la tenue d'élections vraiment justes au Mexique et fait siennes les principales demandes de l'opposition, dont la nécessité de l'indépendance totale de l'Institut fédéral électoral (IFE), l'accès des partis à la couverture médiatique et l'instauration d'une limite aux dépenses électorales. De plus, l'accord promet l'élection directe du maire de Mexico, jusque-là désigné par le cabinet.

Les partis se sont également entendus, même si cela n'a pas été rendu public, sur le réexamen par des observateurs neutres d'une demi-douzaine de résultats électoraux régionaux. Au Chiapas, par exemple, il est fort probable que l'élection du gouverneur Robledo (PRI) soit annulée et qu'un gouverneur intérimaire soit nommé. Au Tabasco, il est possible également que le gouverneur issu du PRI démissionne et qu'une autre élection soit appelée.

Bref, si l'on se souvient

que l'ancien président Salinas avait été à l'origine de trois réformes électorales qui n'ont guère minimisé les avantages historiques du PRI, il est prématuré d'affirmer que « le vilain petit canard » est à la veille de se transformer en cygne démocratique. La prudence est de mise même si le président cette fois a reçu la bénédiction de la gauche anti-PRI dont le président du Parti révolutionnaire démocratique (PRD), M. Porfirio Muñoz Ledo, qui « croit » en la sincérité du chef de l'État.

C'est que, simultanément, le président Zedillo marquait des points dans une autre affaire, celle de la rébellion zapatiste au Chiapas. Les Zapatistes en effet, constatant que le président ne privilégiait pas la canonniers et leur envoyait nul autre que son ministre de l'Intérieur Esteban Moctezuma, décrétaient un cessez-le-feu et acceptaient de s'asseoir à la table de négociation — en échange de quoi le gouvernement retirait son armée de certains villages tout en entreprenant des ré-

formes de la terre favorables aux paysans. Rien n'est cependant gagné au Chiapas puisqu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer le sort des indigènes et pour calmer la grogne de l'Armée zapatiste de libération nationale.

Quoi qu'il en soit, en lançant ainsi du lest au profit de l'opposition, le président mexicain compte bien se gagner les appuis dont il aura besoin dans les autres partis lorsqu'il devra affronter le mécontentement populaire qu'engendrera son nécessaire programme d'austérité. Il ne faut pas oublier que les 40 milliards de dollars que Clinton tente de faire voter au Congrès pour aider le Mexique à surmonter sa crise financière seront inévitablement assortis de conditions douloureuses qui devront corriger les erreurs économiques de l'année dernière. Rien ne sera plus difficile pour Zedillo que de mener des politiques économiques impopulaires.

La gauche dans tout cela

n'est pas exempte de projets. La crise financière, croit notamment le PRD, pourra lui donner des ailes si elle contribue à faire la preuve des méfaits du néo-libéralisme cher au PRI. Mais après la défaite de Cuauhtémoc Cardenas aux élections du mois d'août, le parti est divisé et M. Muñoz Ledo, partisan d'une approche plus centriste, sera de la course au leadership. Le PRD réussira-t-il à éviter l'éclatement ?

En revanche, le Parti action nationale (PAN), présidé par M. Carlos Castillo, contrairement au PRD, ne s'embarrasse pas des accusations de trahison économique lancées contre l'ancien président Salinas par le PRD. Il préfère laisser aux électeurs le soin de juger le PRI lors de la demi-douzaine d'élections régionales prévues cette année. Si le PAN espère remporter ces élections, Ernesto Zedillo espère lui que ses réformes mettront le PRI à l'abri des défaites électorales et d'un retour de ses « dinosaures » aux méthodes du « vilain petit canard ».







# TRANSPORT ET VÉHICULES AUTOMOBILES

## AUTOBAINES AUTOBAINES

**TOYOTA** Tercel 85, aut., mécanique A-1, propre, 12500 \$, 948-3791

**TOYOTA** Tercel 85, peinture neuve, 9500 \$, F.T. Auto 258-5314

**TOYOTA** Tercel 87, 2 portes, gold, aut., servodirection, "cruisecontrol", Jean 922-3292

**TOYOTA** Tercel 89, aut., 115 000 km, 3 portes, 4100 \$, C.T.R. 872-8948

**TOYOTA** Tercel 89, aut., 4 800 \$ pas de taxes, Farm Auto, 951-0444

**TOYOTA** Tercel 89, 16 000 km, 5 vit., bon état, 3100 \$, 459-1138

**TOYOTA** Tercel 90, 3 portes, aut., radio on/off, 121 000 km, 4700 \$, 258-2462, 955-3737

**TOYOTA** Tercel 92 DX, 2 portes, 8950 \$, 324-9100 Blondin Mazda

**TOYOTA** Tercel 93 - 94, occasions parfaites et démos bas km, échoués bienvenus, financement rapide, Blainville Toyota 435-3685

**TOYOTA** Tercel, 4 portes, aut., 9000 km, 2995 \$, J.L. Auto 685-7733

**TOYOTA** Van 86, 5 vit., 4 portes, vitre, propre, femme proprio, 1550 \$, 898-7691

**TOYOTA** Van 89, Camry, Corolla, faux de location spécial. Dernière sem. de location 16 500 \$. Int.: 254-8555.

**VOLVO** 760, 83, 80 000 km, pas d'hiver. Super propre, 945-4612

**VOLVO** 745 TURBO 1996 Familliale, gris argent, int. gris, tout cuir, 135 000 km. Proprio non fumeur! 16 500 \$. Int.: 254-8555.

**VOLVO** 84 familiale, turbo, 149 700 km, 2150 \$ tout incl. 329-2521.

**VOLVO** Cabriolet 89, aut., blanc, 9500 \$, Christine, 664-4236

**VOLVO** Cabriolet 90, noir, aut., 87 000 km, vitres élect., 8 roues, 10 500 \$, 257-8063 ou 258-7575

**VOLVO** Corrado 94 aut., CHEVROLET Cavalier 93, air, QUICK Camry Ltd 92

**FORD** Taurus 92, 4 portes, Carrel Auto Leasing 735-2335

**VOLVO** Flair 90, 4 portes, man., 69 000 km, 431-6307.

**VOLVO** Fox 1983, 4 portes, 1 500 \$, 497-7830.

**VOLVO** Fox 89, 5 vit., trans. déficiente, 2250 \$, 521-8817.

**VOLVO** Golf 87, 4 portes, 5 vit., 2000 L, A.S.M. 479-1145, 854-3527

**VOLVO** Golf 85, "look 88", mécanique 40 000 km, mps, toit, tuba, int. orthopédique, suspension GTI, 4 portes, serv., J.A.B. 944-0444

**VOLVO** Golf 88, bonne condition, man., seul proprio! 1600\$, 744-5118.

**VOLVO** Golf 88, 125 000 km, 4 portes, mps, 4100\$, C.T.R. 893-8958

**VOLVO** Golf 89, man., 4 portes, mps, 4100\$, C.T.R. 893-8958

**VOLVO** GTI 16 V, 89, toit, A-1, 4995 \$, A.S.M. 479-1145, 854-3527

**VOLVO** Jetta diesel 85, 5 vit., 4 portes, 850 000 km, 500 \$, 2450 \$, M.O. Auto, 895-3911.

**VOLVO** Jetta GL 87, gaz, toit ouvrant, man., 5 vit., très bonne condition, 4200 \$, Gabe Delorme, demandeur Serge: (514) 358-3765

**VOLVO** Jetta GL 88, 4 portes, man., très bonne condition, 635-7351

**VOLVO** Jetta 86, aut., 4 portes, moteur et carrosserie A-1, 148 000 km, 1900 \$, 276-5176

**VOLVO** Jetta 88, Turbo diesel, 109 000 km, 3900 \$, 381-4925

**VOLVO** Jetta 92, 30 000 km, 5 vit., gaz, oriolano, J.A.B. 944-0444

**VOLVO** Passat GL 91, tout équipée, man., A-1, 952-6262

**VOLVO** Passat GL 93, Turbo Diesel, man., 18 500\$, 768-0773

**VOLVO** Passat GL 94, 4 portes, aut., bilou, 324-9100, Blondin Mazda

**VOLVO** Scirocco 82, Freins et suspension neufs. Plusieurs pièces d'entretien, bien entretenue, 1700 \$, 952-6262

**VOLVO** Scirocco 82, mise au point faite, 1800 \$, 493-4539

**VOLVO** Scirocco 88, 16 valves, origine Californie, 5000 \$, 672-5081.

**VOLVO** Scirocco 90, 16 valves, 15 000 km, 35 500 \$, Appeler au 381-8708 du lundi au vendredi.

**VOLVO** Scirocco 91, 5 vit., air, rég. 9450 \$ Spécial 7995 \$ Desmoules Dodge Chrysler (1991) Inc. tél: 682-1700, MH 332-4555.

**VOLKSWAGEN** AUTO E. LAUZON

95 Passat vr6 démo 5 vit. 13 400km

94 Jetta GL aut. neuve 9900km

94 Jetta CL aut. air 17 000km

92 Golf démo 5 vit. 4 portes

92 Golf diesel 2 portes blanc

91 Golf 5 vit. 2 portes schorah

90 Golf 5 vit 4 portes toit 94 000km

87 Cabriolet aut. blanc 48 000km

87 Cabriolet aut. rouge

94 Golf 5 vit 2 portes 32 000km

430-1460

**AUTO E. LAUZON**

1334 Boul. Labelle, Blainville

**VOLVO** MERCEDES BMW

**MECANIQUE** 40 \$ H

11 GLE 740, Garantie.

88 GLE 740, Garantie.

87 740 turbo, originale.

EURAUTO, 1431-7299, 474-6877

**VOLVO** V4 85 Turbo, familiale, ext. rouge, int. cuir gris foncé, tout équipée, condition impeccable, 15 000 km, 35 500 \$. Appeler au 381-8708 du lundi au vendredi.

**VOLVO** familiale 85, 2450L, bleu gris, peinture originale, int. impeccable, 8 pneus, moteur garanti, 381-8708 du lundi au vendredi.

**VOLVO** 740 turbo 1991, noir, aut., 35 000km, superbe. Faut voir! Ouvert samedi, 632-4487, 955-1443

**Liquidation d'Autos Montréal**

**VOLVO** 740 GL 90, noire, 4 portes, toit ouvrant, air, impeccable, 10 800\$, 689-9276 ou 689-1285.

**VOLVO** 740 GLE 87, aut., tout équipée, aucune rouille, superbe condition, pneus 4 saisons, 137 000 km, 6900 \$, 497-7067 Euro.

**VOLVO** 740, 85, propre, dame, 2350\$, 443-2337 citr.

**VOLVO** 740 GLE 1989, condition A-1, tout équipée, électrique impeccable ext./int. (non-fumeur), 135 000 km, 644 - 3073.

**VOLVO** 760 GLE 85, impeccable, aut., 3300\$, 387-3350.

**VOLVO** 768 Intercooler 1987, bonne condition, 5900 \$, 351-9780.

### Le bridge

## Six demandé, six réussi

ANDRÉ TRUELLE

La main suivante a été jouée par Alex Weiland et Mark Lair, gagnants du tournoi Blue Ribbon, à Minneapolis, en novembre dernier, face à Ralph Cohen (ouest) et Mike Cappelletti Jr. Le camp Nord-Sud a demandé 6 Tr. Il a encaissé toutes les levées. Pouvez-vous l'imiter?

Donneur: Ouest

Vulnérabilité: Est-Ouest

Nord  
♠ 2  
♥ 98  
♦ AD9752  
♣ A962

Ouest Est  
♠ V974 ♠ RD106  
♥ 10732 ♥ D64  
♦ V1084 ♦ R63  
♣ 3 ♣ D87

Sud  
♠ A853  
♥ ARV5  
♦ aucun  
♣ RV1054

Les enchères:

Ouest Nord Est Sud  
passe 1 K passe 2 Tr  
passe 3 Pi contre 5 SA  
passe 6 Tr passe passe

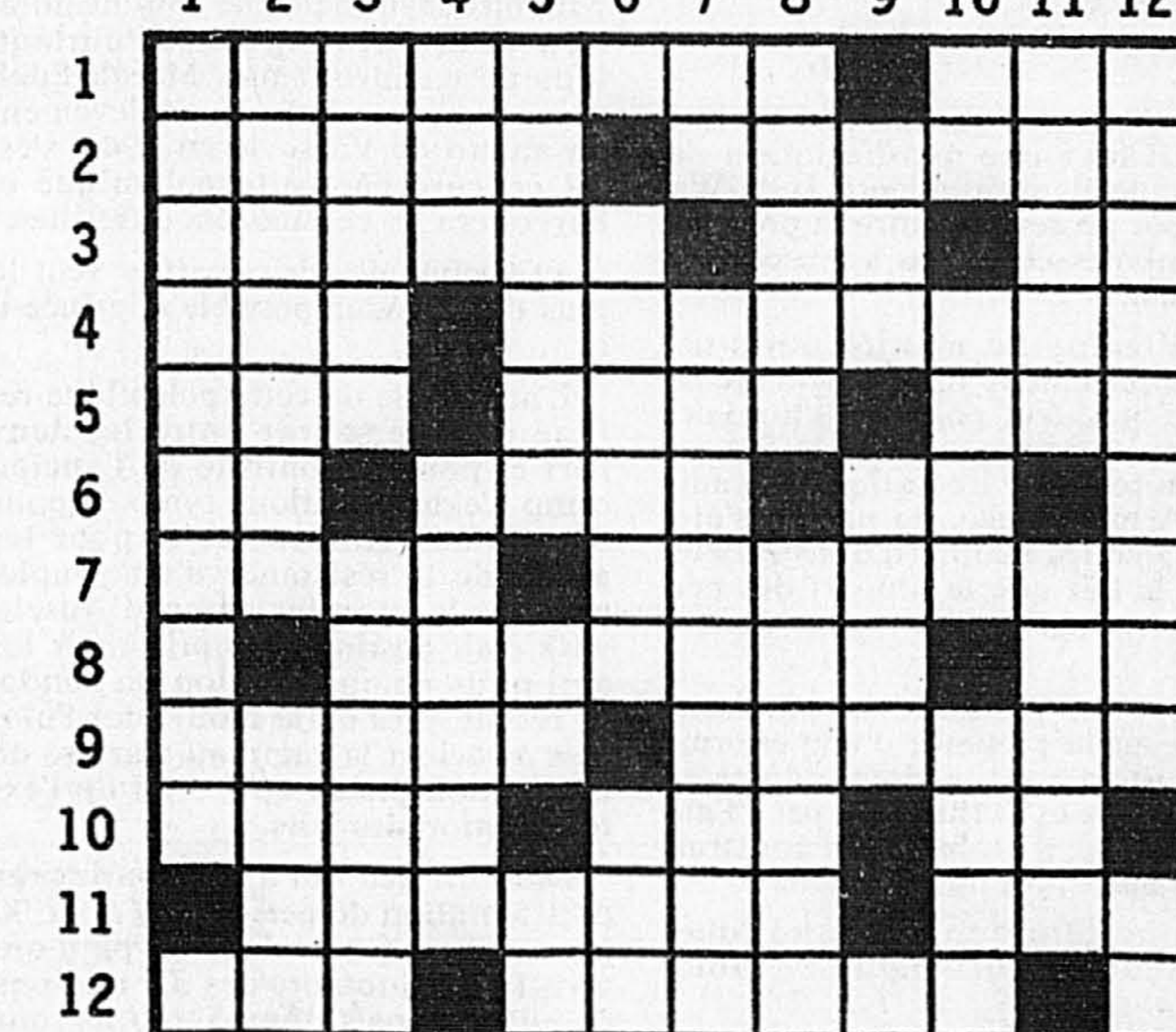
Entame: 9 de Pi

L'enchère de 3 Pi, par Nord, est un Splinter montrant l'appui à Tr et singleton à la couleur gagée. L'enchère de 5 SA est une demande de grand chelem si le répondant possède deux des trois honneurs à la couleur agréée. Nord ne possède que l'As de Tr, il se contente de gager 6 Tr.

Cohen entame du 9 de Pi et le déclarant gagne de l'As. Il coupe un Pi. Il encaisse l'As de K et défait la 5 de Co du mort. Petit K coupé. As de Co et petit Pi coupé. Un autre K est coupé. Roi de Co. Le dernier Pi de la main fermée est coupé du 9 de Tr. Dame de K. Est coupe de la Dame de Tr avec l'espoir de pronouvoir le Valet (éventuel) de son vis-à-vis. Mais le déclarant surcoupe du Roi et coupe son Valet de Co de l'As de Tr. La main fermée contient alors trois atouts affranchis.

## MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



### HORIZONTALEMENT

- Résolution prise — Parole historique.
- Racine vomitive — Démontre la fausseté d'une affirmation par des preuves contraires.
- Pièce du charpentier — Il sait se battre — Pronom.
- Partie du corps familière — Durée qui n'a ni commencement ni fin.
- Déformé — Triste boîte — A cours en Bulgarie.
- Personnel — Cuit dans l'huile — Note.
- Gourdin — Médiocres.
- Poisser — Largeur d'une étoffe.
- Liquide salé — Ineptie.
- Canal qui relie Buffalo à Albany — Du verbe avoir — Infinitif.
- Situation cataclysmique — Arénicole.
- Non pollué — Plante grasse des régions arides d'Amérique.

### VERTICALEMENT

- Douteux.
- Prendre la forme de — Difficile à supporter.
- Démonstratif — Unir par le lien conjugal.
- Dans le lieu où l'on se trouve — Faire cesser le fonctionnement de.
- Sensation produite par certains corps sur l'organe du goût — Dieu solaire — Affirmation.

- Enlève les entrailles de — Réponse.
- Il n'est soluble que dans l'eau régale — Qui étourdit.
- Noir — Se proposer de faire quelque chose de difficile.
- Perspicace — Avancer.
- Dans l'alphabet grec — Il est entouré d'eau — Bord, en général.
- Inflammation de l'oreille — Nommer.
- Retransmise — Il murmure.

### SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1 H A R A S S A N T E P  
2 E C A R T E L E M U R  
3 M E L E R I V O I R E  
4 O R E I C T E R E V  
5 R E N A C L E I T O U  
6 R T A T A M E T R E  
7 A M I E Q U I N E S  
8 G E R E U R E T R E  
9 I N D U E G N E N S  
10 E T A I S E N E R V E  
11 A N T E N N E I O N  
12 B L E R A T R A L E

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

## Ouverture du procès d'O.J. Simpson

«Il l'a tuée parce qu'il ne pouvait plus l'avoir», dit l'accusation

d'après AP et Reuter

LOS ANGELES

C'est un O.J. Simpson malade de jalousie qui a tué son ex-femme et son ami car elle ne voulait plus de lui, a souligné l'accusation, hier, à l'ouverture du procès de l'ancienne vedette du football américain.

«La réponse sera aussi claire pour vous», a déclaré le procureur Christopher Darden dans sa déclaration liminaire qui était retransmise en direct à la télévision. «La réponse à la question est oui. O.J. Simpson a tué Nicole Brown et Ronald Goldman.»

Un gant retrouvé dans la propriété d'O.J. Simpson peu après le meurtre de son ex-femme et de son petit ami portait des traces du sang de la vedette du football américain mais aussi des deux victimes, qu'il est accusé d'avoir tuées, a affirmé un deuxième procureur.

Le procureur Marcia Clark a déclaré aux jurés dans sa déclaration d'ouverture du procès que des analyses d'ADN avaient permis d'établir de quoi provenaient les taches de sang retrouvées sur le gant en question.

Les premières heures de ce procès qui passionne l'Amérique ont été marquées par un incident dû à l'omniprésence des médias: la télévision ayant montré le visage d'un juré suppléant, le président du tribunal Lance Ito a menacé d'interdire les caméras. Il a suspendu l'audience et a reporté la suite du procès à aujourd'hui, la défense — qui a protesté — devant donc attendre 24 heures pour pouvoir répondre aux arguments développés par l'accusation. C'est la seconde fois que le président Ito met en cause l'attitude des médias. Cet automne, il avait déjà menacé d'interdire les caméras à la suite de la diffusion d'une information inexacte sur le dossier.

Ce premier jour d'un procès, dont la préparation fait la une



PHOTO AFP

O.J. Simpson discute avec ses avocats lors de la première journée de son procès pour le meurtre de sa femme et de son ami.

depuis des mois aux États-Unis, était plus qu'attendu. Il s'agissait d'un fait divers presque banal s'il ne mettait en cause celui qui était peut-être le sportif le plus adulé d'Amérique du Nord. Tout a commencé il y a sept mois lorsqu'on a retrouvé les corps lardés de coups de couteau de Nicole Brown Simpson, l'ancienne épouse du sportif, âgée de 35 ans, et de Ronald Goldman, un ami à elle, serveur de son état. Ils ont été découverts à l'extérieur de l'appartement de la jeune femme à Los Angeles.

### Pas d'alibi

Le procureur Marcia Clark a souligné que le soir du crime, le 12 juin dernier, l'accusé n'avait pas d'alibi pendant une période de plus d'une heure. Elle a ajouté que les témoignages montraient que ce soir-là O.J. Simpson «était de mauvaise humeur, qu'il était morose, déprimé et faisait manifestement une fixation sur sa femme», cette femme qui semblait devoir lui échapper définitivement.

Lorsque le procureur Darden

a évoqué les tentatives d'intimidation de l'accusé envers son ancienne compagne qu'il poursuivait apparemment sans relâche, Simpson a paru stupéfait. Il a levé les sourcils et a secoué la tête en prenant furieusement des notes. A un moment donné, il s'est penché et a dit: «C'est un mensonge».

«Il l'a tuée parce qu'il ne pouvait plus l'avoir et s'il ne pouvait pas l'avoir, il ne voulait pas que qu'elle soit d'autre l'ait», a ajouté le procureur Darden. «En la tuant, il a commis l'acte ultime de contrôle (et) il a tué Ron Goldman car il s'est mis en travers».

Avant la péroraison de l'accusation qui a duré trois heures, le président Ito a rappelé aux jurés que ces déclarations ouvrant le procès ne devaient pas être considérées comme des preuves mais seulement comme une perspective permettant d'ouvrir le dossier. Toutefois, les paroles des deux procureurs pourraient s'avérer déterminantes: de nombreux avocats pensent que les jurés se font une opinion dès les premiers moments du procès.

PHOTO AP

Une certaine de membres du clan Kennedy ont assisté hier à Boston à la messe funéraire de la doyenne du clan, Rose Fitzgerald Kennedy, décédée dimanche à l'âge de 104 ans. Du nouveau représentant Patrick Jr. Kennedy à l'acteur Arnold Schwarzenegger, les proches et descendants qui avaient pu se déplacer étaient tous là. Sur la photo, on reconnaît, suivant le cercueil la tête basse, le seul fils encore vivant de Mme Kennedy, le sénateur Edward Kennedy.



## Le clan Kennedy enterre sa doyenne

«Elle est allée à Dieu» dit Ted, le seul fils vivant de Rose

Agence France-Presse

BOSTON

Le clan Kennedy au grand complet a assisté hier à la messe funéraire à la mémoire de sa doyenne Rose Fitzgerald Kennedy, décédée à l'âge de 104 ans dimanche, et qui a mis au monde la plus célèbre dynastie politique américaine du 20e siècle.

Le cardinal Bernard Law a lu un télégramme de condoléances du pape Jean-Paul II, avant l'éloge funèbre à l'église catholique St Stephen de Boston, où la matricule avait été baptisée peu avant le tournant du siècle.

«Mère savait que ce jour venait, mais elle ne le redoutait pas, a déclaré le sénateur démocrate du Massachusetts Edward Ted Kennedy, le seul fils qui lui restait. Elle est allée à Dieu. Elle est à la maison. En ce moment, elle préside une table paradisiaque avec ses deux Joe, Jack et Kathleen, Bobby et David», a-t-il ajouté en évoquant ses descendants disparus.

Tôt hier matin, une procession de deux autocars et deux limousines bondés d'une centaine

de Kennedy de toutes les générations avait quitté la demeure familiale de Hyannisport où Rose Kennedy est décédée dimanche d'une pneumonie, entourée des siens.

Outre le sénateur, Patricia Kennedy Lawford, Jean Kennedy Smith, et Eunice Kennedy Shriver, trois filles de Rose, étaient présentes. La cinquième survivante des neuf enfants, Rosemary, atteinte mentale, vit depuis 40 ans dans un asile.

Du nouveau représentant démocrate Patrick Jr. Kennedy, à l'acteur Arnold Schwarzenegger, époux de la journaliste de NBC Maria Shriver, les proches et descendants qui avaient pu se déplacer étaient tous là.

### Le flambeau

Née le 22 juillet 1890 à Boston, Rose avait apporté dans sa dot la renommée de son père, parlementaire du Congrès et maire de Boston John Fitzgerald. Sur ses neuf enfants, un a été président des États-Unis et trois autres sont devenus sénateurs. Le flambeau a été repris lors des élections législatives du 8 no-

vembre, avec l'élection de Patrick Kennedy Jr.

Intimement mêlées à la renommée et au triomphe de sa dynastie, les tragédies se sont succédées lors de sa vie centenaire. Elle avait survécu à son fils aîné Joe tué au combat durant la deuxième guerre mondiale, à sa fille Kathleen tuée dans un accident d'avion en France en 1948, à son fils président des États-Unis John Kennedy assassiné en 1963, à son fils Robert candidat à la présidence assassiné en 1968.

«Quoi qu'il advienne, Dieu veut que nous soyons heureux. Il ne veut pas que nous soyons tristes. Un oiseau chante après la tempête, pourquoi n'en serions nous pas capables», avait-elle expliqué dans une interview en 1984.

Retirée de la vie publique depuis qu'elle avait été victime d'une congestion cérébrale en 1984, la doyenne du clan devait être enterrée aux côtés de son mari Joseph dans le cimetière de Holyhood à Brookline, dans la banlieue de Boston.



Avez-vous quelques secondes?

Aujourd'hui encore, des milliers de personnes disparaissent, sont emprisonnées pour avoir exprimé leur opinion, sont torturées ou sont assassinées...

Aidez Amnesty Internationale à agir.

Composez le 766-9766 sans tarder... Car le temps paraît beaucoup plus long en prison.

PARCE QUE c'est beau la vie

DONNEZ!

La Société canadienne de la Croix-Rouge Division du Québec

### ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

#### RÉPONSES

- Coude de l'homme incomplet.
- Fût du fusil plus long.
- Gueule du chien «de secours» complétée.
- Un barreau en moins sous le milieu du traineau.
- Pelage du dernier chien de gauche incomplet.
- Cou du dernier chien de droite complété.
- Harnais complété (premier chien de gauche).
- Mèche du fouet plus longue.

## SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS LA MISÈRE SUPPORTEZ-NOUS

Merci de donner à Centraide 288-1261



LE DON DE CHANGER LES CHOSES



## AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

## AVIS DE QUALITÉ

50 ans de journalisme  
1945-1995

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées:

1<sup>er</sup> Biens trouvés sur un cadavre non réclamé:

| Nom               | Domicile                             | Date du décès |
|-------------------|--------------------------------------|---------------|
| BELANGER, Roméo   | 400, Rigaud # 1119, Montréal         | 1994-11-12    |
| LEVESQUE, Raymond | 6565, 21e Avenue, Montréal           | 1994-11-10    |
| MARTIN, Francine  | 440, Victoria # 416, Greenfield Park | 1994-11-22    |

2<sup>es</sup> Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé:

| Nom                                      | Domicile                       | Date du décès |
|------------------------------------------|--------------------------------|---------------|
| AMAN, James A. (succ. Laura E. Aman)     | Inconnu                        |               |
| BERUBÉ, Camille                          | 972, Perry, Sherbrooke         | 1992-04-23    |
| CARRY (CAREY), Alfred                    | Inconnu                        |               |
| CHAMPAGNE, Gérard                        | 7150, Marie-Victoria, Montréal | 1994-07-14    |
| CHARLES, Hyacinth Verona (succ. Jasper)  | Inconnu                        |               |
| MCCARTHY, Patricia                       | 1905, Tupper, Westmount        | 1994-09-09    |
| O'CONNELL, Richard (Doncaster Realities) | 3219, Chevrement, Ile Bizard   |               |
| STAVROV, Subaru Justy 1990               | 104, Roosevelt, Dumont, N.J.   |               |

3<sup>e</sup> Parts non réclamées - Club de Golf Le Portage Inc. (suite)

| Nom                            | Domicile                                            | Date du décès |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------|---------------|
| AUBRY, Jacques                 | 45, Brittany # 508, Ville Mont-Royal                |               |
| AUCLAIR, André                 | 4900, 7e Avenue, Montréal                           |               |
| BEAULNE, Roland                | 4230, Boyce # 9, Montréal                           |               |
| BEAUREGARD, Roland             | 7720, Du Mail, Anjou                                |               |
| BEDARD, René                   | 1840, boul. Boucherville, St-Bruno                  |               |
| BELISLE, Urgel                 | 7983, Place Mont-Richard, Anjou                     |               |
| BINDNER, Raphael Alanzo        | 1105, Jules Poitras, St-Laurent                     |               |
| BONENFANT, André               | 8875, De Carignan, Montréal                         |               |
| BOUCHARD, Armand               | 39, Lemoyne, Repentigny                             |               |
| BOUDREAU, Laurent              | 6528, 16e Avenue, Rosemont                          |               |
| BOULANGER, Gustave             | 8, avenue Des Érables, Repentigny                   |               |
| BOURBEAU, Jacques              | 3138, Bernard, Brossard                             |               |
| BOURRET, Maxime                | 8261, Vaujours, Anjou                               |               |
| BOUTIN, Charles-Émile          | 13994, Lepage, Mirabel                              |               |
| BOUTIN, Lionel                 | 5033, Jonquet, St-Leonard                           |               |
| BRONKHORST, Fred               | 655, 24e Avenue, Pte-aux-Trembles                   |               |
| BRUNET, Gérard                 | 1250, Jeanne-Mance, Montréal                        |               |
| CHARTRAND, Rodolphe            | 10830, avenue Durham # 1, Montréal                  |               |
| CHEVALIER, Rose-Aimée          | 3320, Ch. Côte St-Catherine, Montréal               |               |
| CICCONE, John                  | 533, Hector, Montréal                               |               |
| CLOUTIER, Robert               | 2385, Maskinongé, Laval                             |               |
| CLOUTIER, Noël                 | 5478, 4e Avenue, Montréal                           |               |
| CÔTÉ, Jacques                  | 5957, Des Écotes, Montréal                          |               |
| CÔTÉ, Luc                      | 7162, boul. Pie IX, Montréal                        |               |
| COURCHESNE, Russell            | C.P. 216, R.R. 2                                    |               |
| DAIGLE, Bernard                | 31, Cartier, Pointe-Claire                          |               |
| D'AMOUR, Auguste               | 1655, Lucon, Laval                                  |               |
| DAOUST, Yvon                   | 1951, Lécavalier, Vimont, Laval                     |               |
| DEBIE, Claude                  | 40, Jean-Talon, Repentigny                          |               |
| DEPATIE, Robert                | 4825, Beaubien, Montréal                            |               |
| DE SERGERIE, Claude            | 8780, D'Avignon Crescent, Laval                     |               |
| DESJARDINS, Gérard             | 8052, Boul. St-Michel, Montréal                     |               |
| DESLAURIERS, Bernard           | 7335, St-Laurent, Montréal                          |               |
| DESORMIERS, Jean-Paul          | 11601, Des Violettes, Montréal-Nord                 |               |
| DRAINVILLE, Fernand            | 301, Lelièvre, Montréal-Est                         |               |
| DUCETTE, Jacques               | 773, Louise, Ville Jacques-Cartier                  |               |
| DUCHARME, Romain               | St-Marc, Co. Berthier                               |               |
| DUFRESNE, Raymond              | 10660, Séguin # 1, Montréal                         |               |
| FELTON, Michael                | 119, Thorion Drive, Dollard-des-Ormeaux             |               |
| FONTAINE, Roland               | 3777, Laval, Montréal                               |               |
| FOREST, Lorraine               | Bas L'Assomption, L'Assomption                      |               |
| FRIGEAU, Monique               | 1677, Pl. Jacques Lemaître, Montréal                |               |
| GADBOIS, Ovide                 | 59, Lorraine, Repentigny                            |               |
| GAGNON, Robert                 | 44, av. du Sous-Bois, C.P. 43, N.D. des Laurentides |               |
| GALPEAU, Claude                | 15, 8e Avenue, Pte-aux-Trembles                     |               |
| GAUTHIER, Germain              | 506, 18e Avenue, Pte-aux-Trembles                   |               |
| GAUTHIER, Dr Raymond           | 7940, Notre-Dame Est, Montréal                      |               |
| GAUTHIER, François             | 1021, Dufresne, Ville St-Laurent                    |               |
| GUY, Gaston                    | 8292, 25e Avenue, Montréal                          |               |
| HAMEL, Roger                   | 350, De Bretagne, Repentigny                        |               |
| HEROUX, J. Omer                | 5111, Sherbrooke Est, Suite 713D, Montréal          |               |
| IANUCCI, Joseph                | 2067, Dépatie, St-Laurent                           |               |
| JOBIN, Yvon                    | 6297, 26e Avenue, Montréal                          |               |
| JULIEN, André                  | 7720, Cure Clermont, Anjou                          |               |
| JULIEN, Martine                | 5585, A. De Carignan, Montréal                      |               |
| KUTI, Steven                   | 11804, P.M. Favier, Montréal                        |               |
| LALONGE, Lionel                | 132, Lorange, Repentigny                            |               |
| LAMARRE, André                 | 5955, 38e Avenue, Montréal                          |               |
| LANGLAGE, Pierre               | Inconnu                                             |               |
| LAPIERRE, André                | 855, Notre-Dame, Repentigny                         |               |
| LAPOINTE-JOLICOEUR, Nicole     | 12601, Hector Lamarre, Montréal-Nord                |               |
| LAROCHE, Jean-Guy              | Terrebonne                                          |               |
| LATULIPE, Claude               | 31, Elizabeth Drive, Lucerne                        |               |
| LAUZON, Georges                | 233, Fortin, Montréal                               |               |
| LEBLANC, Raymond               | 605, Duff Crescent, Ottawa, Ontario                 |               |
| LEBLOND, Fabien                | 106, St-Etienne, L'Assomption                       |               |
| LEFEBVRE, Jean-Claude          | 4295, Hochelaga # 18, Montréal                      |               |
| LEMAY, André                   | 30, boul. Montcalm, Candiac                         |               |
| LES INDUSTRIES COR-O-FOAM LTEE |                                                     |               |

**Le Curateur public du Québec**

Pour toute information, veuillez communiquer à l'adresse suivante:

Direction des biens délaissés  
600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500  
Montréal (Québec) H3B 4W9  
Tél.: 1 (514) 873-4074 1-800-363-9020

## Appels d'offres

## Ville de Montréal

## Service du génie

Des soumissions seront reçues avant 14 heures, à la date indiquée ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-005, Montréal (Québec) H2Y 1A6 pour:

## Sous-traitement:

9422

**Description:** Système anti-bélier, usine de pompage Vincent d'Indy.

## Date d'ouverture:

le 8 février 1995

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 150 000 \$ devra accompagner chaque soumission.

## Sous-traitement:

9423

**Description:** Systèmes anti-bélier, usine de pompage Mc Tavish.

## Date d'ouverture:

le 8 février 1995

Un chèque visé ou un cautionnement de soumission au montant de 300 000 \$ devra accompagner chaque soumission.

Documents disponibles au Service du génie

Module de la gestion des eaux  
Division de la gestion des réseaux  
700, rue Saint-Antoine Est —  
bureau 3.200 (872-4625)

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à ces appels d'offres à compter du 25 janvier 1995, contre un dépôt de 64,10 \$ (non remboursable) en argent comptant ou chèque visé à l'ordre de la Ville de Montréal.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement, au bureau R.005 au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions spécialement préparées à cette fin dans une enveloppe clairement identifiée fournie par la Ville à cet effet.

Montréal, le 25 janvier 1995

Le greffier,  
Léon Laberge

## AVIS PUBLIC

QUÉBEC R-3318-94

## RÉGIE DU GAZ NATUREL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

GAZ MÉTROPOLITAIN

(SCGM) Requête

## FERNETURE RÉGLEMENTAIRE

DES LIVRES

AU 30 SEPTEMBRE 1994

Avis public est donné que la requête en date du 22 décembre 1994 a demandé à la Régie de rendre ces décisions:

Prendre acte de la différence entre le taux de rendement autorisé par la Régie pour la période de 12 mois se terminant le 30 septembre 1994, soit 10,39 % et celui effectivement réalisé par la Société, soit 10,45 %;

Prendre acte de l'atteinte, par la Société, d'un indice global moyen de 94,0 % dans le cadre du mécanisme de rendement incitatif;

Permettre à la Société de récupérer une partie du trop-perçu, soit la somme de 314 000 \$, conformément à la décision de la Régie D-93-51;

Permettre à la Société de rembourser à l'ensemble de sa clientèle le solde du trop-perçu pour l'année financière 1994, soit la somme de 846 000 \$ ainsi que le solde des trop-perçus des années antérieures, soit la somme de 182 000 \$;

Permettre à la Société de récupérer une somme de 2 763 000 \$ (solde au 31 mai 1994) relative aux déséquilibres financiers et comptabilisée au compte # 252.86 et statuer sur la méthode de récupération de cette somme auprès des clients;

Maintenir le compte de déséquilibres financiers à compter du 1er juin 1994 et permettre à la Société d'y comptabiliser et de récupérer tous déséquilibres financiers issus des contrats achats-ventes paraplume « prix net » toujours en vigueur à cette date;

Autoriser la Société à créer un nouveau compte permanent de déséquilibres financiers pour y comptabiliser, le cas échéant, tous déséquilibres financiers issus des contrats achats-ventes de type « client » en raison d'un changement du prix de référence ou de tous autres déséquilibres financiers qui pourraient résulter de l'application de contrats achats-ventes.

Une copie de la requête peut être obtenue en s'adressant à la requérante:  
Me François G. Hébert  
Gaz Métropolitain  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2N3  
Téléphone : (514) 598-3704  
Télécopieur : (514) 598-3725

Toute personne intéressée désirant intervenir ou faire des représentations auprès de la Régie relativement à cette requête, doit le faire par écrit en précisant le numéro de la requête et selon la procédure suivante:

— dans son écrit, elle fait état de son intérêt et de l'objet de son intervention, ainsi que de son intention de présenter une preuve et faire entendre des témoins, le cas échéant;

— elle transmet à la Régie l'original de son intervention et de ses représentations, ainsi que la preuve de signification à la requérante, le tout dans les dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

Les audiences se tiendront à l'endroit suivant:  
Salle d'audiences de la Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
le 2 février 1995 à 9 h 30

Montréal, le 20 janvier 1995  
Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

## Appel d'offres

**Projet : Location d'espaces pour salles de cours, ateliers et bureaux administratifs (environ 22 000 pieds carrés locaux)**

**Date et heure limite pour la présentation des soumissions :**  
le 3 février 1995 à 15 h

Les conditions de l'appel d'offres sont contenues dans le document disponible au Service des approvisionnements de l'UQAM à compter du 25 janvier 1995.

L'immeuble recherché doit être situé dans la zone géographique délimitée par les rues Sherbrooke, Atwater et Guy et le boulevard René-Lévesque.

Que ce soit le mode d'expédition choisi par le soumissionnaire, toute soumission doit, pour être validement reçue, être sous pli cacheté et se trouver entre les mains du directeur du service des approvisionnements à l'adresse ci-dessous et au plus tard à la date et à l'heure limite pour la présentation des soumissions. Les heures d'ouverture du service sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Jean Grignon, directeur du Service des approvisionnements, 800, boul. de Maisonneuve Est, bureau P-8705, Montréal (Québec) H3C 3P8.

Université du Québec à Montréal

VILLE DE  
POINTE-CLAIRE

## APPEL D'OFFRES

Ouvrage : 91027

Règlement : 2508

**DESCRIPTION : CONSTRUCTION D'UN AQUEDUC SOUS LES VOIES FERRÉES DU CN ET DU CP À LA RUE PARKDALE.**

Les soumissions doivent être adressées au Conseil de la Ville de Pointe-Claire et livrées au Gerant de l'Approvisionnement de la Ville, à l'Hôtel de Ville, au 451, boul. St-Jean, Pointe-Claire (Québec), le plus tard à onze heures (11 h) LE MERCREDI 8 FÉVRIER 1995.

Les soumissions seront ouvertes en public à l'Hôtel de Ville à onze heures (11 h) à la date indiquée ci-dessus. Les enveloppes contenant les soumissions doivent être marquées clairement quant à leur contenu.

Les documents de soumission peuvent être obtenus au Service de l'ingénierie contre un dépôt non remboursable de 25 \$ fait à l'ordre de la Ville de Pointe-Claire. L'entrepreneur qui ne possède pas déjà une copie officielle du Cahier des Charges, enregistré à son nom, devra s'en procurer un exemplaire au Service de l'ingénierie moyennant un paiement de 50 \$ non remboursable.

Un chèque certifié ou un cautionnement de soumission représentant au moins dix pourcent (10%) du montant total de la soumission doit être inclus avec chaque soumission.

La plus basse ou toute autre soumission ne sera pas nécessairement acceptée.  
Donné à Pointe-Claire, ce vingt-cinquième jour de janvier 1995.

Jean Robillard  
Gerant-Approvisionnement  
W2191276

## La Commission Scolaire Jérôme-Le Royer

## APPEL D'OFFRES 94-64

## TRANSFORMATION AU GAZ

## NATUREL DU SYSTÈME

## DE CHAUFFAGE

## CENTRE FERLAND

Les documents de soumissions seront disponibles à partir du 25 janvier 1995 au bureau des ingénieurs Leroux, Leroux, Papin & Associés, au 110, boul. Crémazie ouest, suite 250, Montréal (Québec) H2P 1B9 (514) 384-4220, contre un chèque certifié de 50 \$ non remboursable. Ouverture des soumissions le 15 février 1995 à 11 h au 550, 53e Avenue, Montréal (Québec).

## MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears « VENTE D'ENTREPOT », en vigueur du 26 janvier au 1er février 1995 et distribuée le 25 janvier 1995, veuillez noter qu'en page 4 pour l'offre de paiement différé sur les réfrigérateurs, on aurait dû lire en vigueur jusqu'au mercredi 1er février 1995.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle

**SEARS**

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

APPEL D'OFFRES  
Travaux de rénovation

**DOSSIER :** RÉGIE RÉGIONALE 23-C-40095  
**PROPRIÉTAIRE :** Hôpital Général du LAKESHORE  
**PROJET :** Transformation des salles d'accouchement traditionnelles en chambres de naissance et travaux connexes au département d'obstétrique. Superficie touchée: approximativement 500 m<sup>2</sup>. Deuxième étage de l'hôpital, aile est.

**ENDROIT :** Les documents seront disponibles au local S-005.B de l'hôpital, 160, chemin Stillview, Pointe-Claire, à partir de 13 h, le 25 janvier 1995, contre un chèque visé ou un mandat de \$30 non-remboursable, payable à l'hôpital.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement équivalent à 10 % du montant de la soumission soit d'un chèque visé ou d'obligations émises au porteur et correspondant à 5 % du montant de la soumission.

La réception des soumissions se fera au même endroit, avant 15 h, le 8 février 1995. L'enveloppe devra indiquer le numéro du dossier. L'ouverture publique suivra immédiatement, à la salle #1029.

Les soumissions reçues après ce délai seront rejetées.

Une visite des lieux est prévue pour le 1<sup>er</sup> février à 9 h 30.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord et détenant la licence requise en vertu de la loi sur le bâtiment (L.R.Q., C.B.-1.1).

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Hôpital Général du LAKESHORE  
General Hospital

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

Lyse Précourt, Secrétaire  
Régie du gaz naturel  
800, Place Victoria, 2e étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : (514) 873-2452  
Télécopieur : (514) 873-2070

Montréal, le 20 janvier 1995

## MONDE

# Lockerbie : des documents US désignent l'Iran

## La Libye réitère son innocence et réclame la levée des sanctions

d'après AFP  
LONDRES

■ Citant des documents des services secrets américains, le journal écossais *The Daily Record* écrit que c'est l'Iran qui est responsable de l'attentat contre l'avion de la PanAm qui fit 270 morts à Lockerbie, en Écosse, en 1988, mettant en cause la thèse officielle de la responsabilité libyenne.

Selon ces documents, émanant des Services de renseignement de l'US Air Force, un haut responsable iranien tenant de la ligne dure, l'ayatollah Ali Mohtashemi, paya 10 millions \$ en espèces et en or à l'organisation d'Abou Nidal et d'autres organisations pour perpétrer des attentats contre des pays occidentaux dont celui de Lockerbie.

### Les motifs

L'Iran aurait ainsi voulu venger la destruction « par erreur » en juillet 1988 d'un Airbus iranien au dessus du Golfe, abattu avec 290 personnes à bord par le croiseur américain USS Vincennes.

Ces documents datant de 1991 ont été récemment déclassifiés et communiqués aux avocats des assureurs de la PanAm au terme d'une bataille juridique de plusieurs années. Il s'agit de « messages d'espions » travaillant en Iran, selon le journal.

La Libye a aussitôt affirmé hier que

les révélations du journal écossais prouvaient l'innocence de Tripoli dans cette affaire et réclamé la levée immédiate des sanctions imposées par l'ONU.

« Les preuves qui innocentent la Libye et les deux accusés Libyens (dans l'attentat) s'accumulent quotidiennement », a dit *Radio-Tripoli*. « Les allégations occidentales contre la Libye s'écroulent, son innocence est prouvée et les mesures injustes doivent être levées immédiatement », a-t-elle ajouté.

Les justes américaine et britannique avaient désigné deux suspects libyens, Abdel Baset Al-Megrahi et Al-Amine Khalifa Fhima, et obtenu du Conseil de sécurité de l'ONU de mettre en place en avril 1992 un embargo aérien et militaire contre la Libye pour la forcer à les extraditer.

Ces sanctions ont été renforcées en décembre 1993 par un embargo sur des équipements liés à l'industrie pétrolière et un gel de certains avoirs libyens à l'étranger. Tripoli a toujours affirmé son innocence dans l'affaire de Lockerbie.

L'Iran n'est « mêlé en rien » à l'attentat de Lockerbie, a affirmé pour sa part le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Mahmoud Mohammadi, dans une déclaration à l'agence *Irna*, où il a rejeté les accusations du journal écossais.

« Toutes les affirmations visant à mêler l'Iran à l'affaire de Lockerbie sont



PHOTO Associated Press

L'ex-ministre de l'Intérieur d'Iran, l'ayatollah Ali Akbar Mohtashami, est ciblé comme responsable de l'attentat meurtrier de Lockerbie, par un journal écossais disant tenir ses renseignements de sources officielles américaines.

dénuées de tout fondement », a affirmé Mohammadi, en qualifiant l'information du journal de « propagande sioniste visant à porter atteinte au prestige de la République islamique ».

Dimanche, un autre journal britannique, le *Sunday Telegraph*, avait lui aussi soulevé la piste iranienne en écrivant que l'Iran avait conclu un accord secret avec l'Allemagne pour la libération récente d'un Syrien condamné pour terrorisme dans une affaire ayant des liens avec celle de Lockerbie.

Bonn a catégoriquement démenti lundi que la libération de ce Syrien ait fait l'objet d'un accord avec Téhéran et affirmé qu'il n'y avait aucun lien entre l'attentat de Lockerbie et l'affaire pour laquelle ce terroriste avait été condamné.

La thèse de la responsabilité iranienne n'est pas nouvelle. Elle a été reprise dans un film documentaire réalisé par l'Américain Allan Francovich et intitulé « La double croix de Malte », qui a été projeté pour la première fois en décembre à Londres.

Donnant la parole à de nombreux témoins, dont d'anciens membres de la CIA impliqués dans le dossier, le film accumule les indices troublants et assure que le président Ronald Reagan et le premier ministre britannique Margaret Thatcher s'étaient secrètement mis d'accord après l'attentat pour impliquer la Libye, considérée comme un coupable idéal.

# Le premier ministre indien sanctionne son grand rival — et contestataire — Arjun Singh

d'après AFP  
NEW DELHI

■ Le premier ministre P.V. Narasimha Rao a sanctionné hier son principal rival, Arjun Singh, un mois après que celui-ci eut pris la tête de la contestation au sein du Parti du Congrès au pouvoir en Inde.

Cherchant à restaurer son autorité battue en brèche depuis des semaines, le premier ministre, qui est également président du Congrès, a ordonné la suspension d'Arjun Singh pour ses activités « anti-parti », a indiqué le secrétaire-général de la plus ancienne formation politique indienne, Janardhana Poojary.

Ministre des Ressources humaines et virtuel numéro deux du gouvernement, Arjun Singh avait démissionné du gouvernement le 24 décembre pour manifester son désaccord avec le pre-

mier ministre, après la déroute subie par le Congrès aux élections régionales dans le sud du pays à la fin de l'année. Il était demeuré membre des instances dirigeantes du Congrès.

Considéré comme un rival de Rao nourrissant l'ambition de le remplacer à la tête du parti et du gouvernement, Arjun Singh avait critiqué le premier ministre, lui reprochant d'être responsable de la décade du Congrès auprès de l'électorat.

Le week-end dernier, il avait lancé une nouvelle salve contre Rao, l'accusant d'« ignorer la réalité » et d'avoir affaibli le Congrès. « Un parti qui ignore les réalités du terrain finira dans les poubelles de l'histoire », avait-il dit.

Âgé de 64 ans, Arjun Singh, qui se trouvait à Madras, dans le sud de l'Inde, a réagi en affirmant qu'il ne se laisserait pas

faire. « Personne n'a le droit de me chasser du Congrès. J'ai été au service du parti pendant 34 ans et n'ai jamais agi contre lui », a-t-il déclaré.

Le secrétaire général du Congrès a expliqué la décision du premier ministre en soulignant que les activités d'Arjun Singh, depuis sa démission du gouvernement, avaient nui au parti. Il a ajouté que la décision finale sur le sort de Singh serait prise par la commission de discipline du Congrès.

La sanction contre Arjun Singh était attendue et des membres du Congrès avaient souligné que des sanctions contre lui risquaient de provoquer une scission dans le parti.

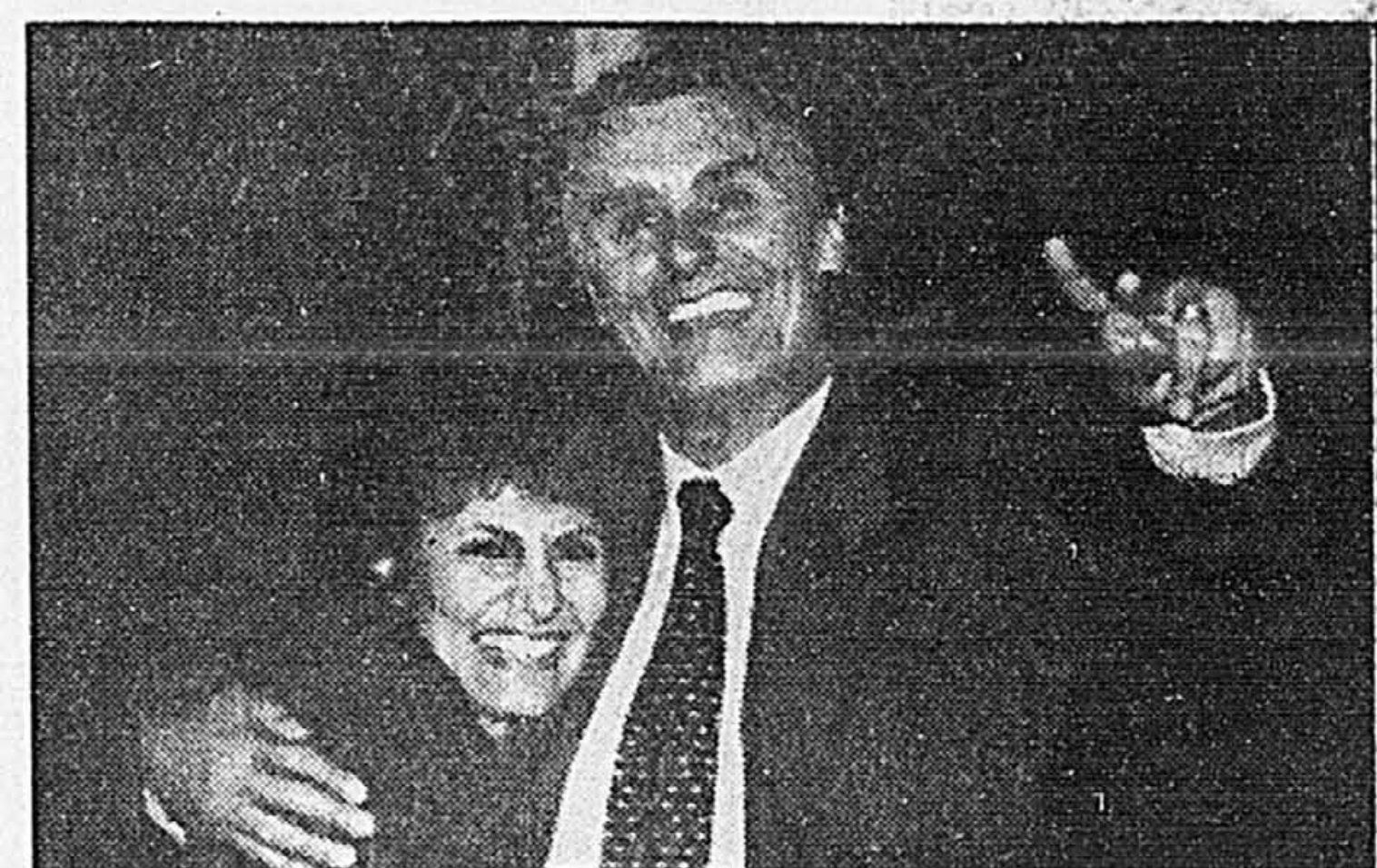
Dans une interview accordée à l'agence indienne *PTI*, juste avant l'annonce de la suspension d'Arjun Singh, le premier ministre Rao a toutefois affirmé qu'il

« n'y a pas de danger de scission au sein du Congrès ».

L'agence rapportait hier, par ailleurs, que des insurgés tribaux ont tué au moins sept membres de forces paramilitaires indiennes dans l'État du Manipur, dans l'extrême nord-est de l'Inde. Sept militaires ont été blessés dans une embuscade tendue par des membres de la tribu des Nagas dans le district de Bishnupur, a précisé l'agence.

Deux civils ont également été tués par l'explosion d'une bombe dans une autre région du Manipur, où des affrontements entre les tribus rivales des Nagas et des Kukis ont fait des centaines de morts au cours des dernières années.

Les insurgés nagas sont en lutte depuis près de 40 ans pour obtenir la création d'un État indépendant dans cette région, à la frontière de la Birmanie.



Le premier ministre sortant du Portugal, Anibal Cavaco Silva, et sa femme.

# Le Portugal en crise après le retrait de Anibal Cavaco Silva

d'après AFP  
LISBONNE

■ Le président Mario Soares détient la clef de la crise politique qui vient de s'ouvrir au Portugal après la décision du premier ministre Anibal Cavaco Silva de se mettre en retrait de la vie politique, estimant-on dans les milieux politiques à Lisbonne.

L'électorat n'est appelé aux urnes qu'en octobre prochain au terme de la législature normale, mais les partis d'opposition au gouvernement de centre-droit se sont tournés vers le chef de l'État, socialiste, pour réclamer la dissolution de l'Assemblée et la tenue d'élections législatives anticipées.

Un gouvernement dirigé par Cavaco Silva après le congrès de sa formation, le Parti social-démocrate (PSD), qui aura lieu dans trois semaines, ne peut être considéré que comme un « gouvernement de gestion », a déclaré Antonio Guterres, secrétaire général du Parti socialiste, la principale formation de l'opposition.

Selon Guterres, « le pays ne peut pas perdre de temps » et « il est de l'intérêt national que les élections législatives soient anticipées ». Il rejette toutefois l'idée de les disputer avant la nomination d'un nouveau président à la tête du PSD, qui tient son congrès national les 17, 18 et 19 février à Lisbonne.

Le Parti communiste, qui a déposé au Parlement une motion de censure contre le gouvernement pour juddi et vendredi, considère que « la dégradation continue de la situation économique et sociale, et la liquidation des droits des travailleurs » ne feront que s'aggraver avec le main-

tien du gouvernement de Cavaco Silva.

« Le pays ne peut pas continuer à vivre une situation qui sera de plus en plus instable jusqu'en octobre », a estimé le secrétaire général du PC, Carlos Carvalhas.

Ce sentiment est partagé par les milieux économiques portugais, les confédérations patronales ainsi que par les syndicats.

Selon eux, l'instabilité et le manque d'une direction politique ferme au sein du gouvernement « contribueront à coup sûr à l'ajournement des décisions des milieux économiques ».

Le président de l'Association industrielle portugaise, la plus importante association patronale, Ludgero Marques, est favorable à la dissolution du Parlement et à la démission du gouvernement. « Même si le premier ministre actuel continue, avec ses ministres, à être dynamique, il ne pourra pas empêcher des perturbations dans le comportement des milieux économiques qui pourront avoir des effets très négatifs », a-t-il reconnu.

« La faiblesse du gouvernement n'est pas souhaitable, au moment où la reprise tant de fois annoncée tarde à se faire sentir et où le chômage atteint des niveaux jamais vus au Portugal », indiquait le leader de l'Union générale des travailleurs (UGT-socialiste), Oliveira e Costa.

En faisant allusion au départ de Cavaco Silva, le secrétaire général de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP-communiste), Manuel Carvalho da Silva, considère pour sa part que « le capitaine a été le premier à quitter le bateau ».

# Pékin se prépare déjà à l'après-Deng Xiaoping

d'après AFP  
PÉKIN

■ Le secrétaire général du Parti communiste chinois, Jiang Zemin, dauphin désigné de Deng Xiaoping, 90 ans, a relancé avec vigueur la campagne contre la corruption pour apparaître en « Monsieur Net » du régime qui prépare la succession du patriarcat.

La dernière fois que Jiang avait enfilé son costume gris à col Mao, c'était il y a tout juste une semaine à l'occasion d'une réunion commémorant la prise de pouvoir de Mao Zedong au sein du Parti communiste.

Le chef de l'État et du PC, âgé de 68 ans, est de nouveau apparu lundi dans cet habit strict qu'il ne porte que pour les grandes occasions, comme ce fut le cas en décembre 1993 pour célébrer le centenaire de la naissance du Grand Timonier.

Le successeur probable de Deng Xiaoping a exhorté, sur un ton ferme et solennel, les cadres à combattre plus vigoureusement la corruption, dans un long discours prononcé devant la commission de discipline du PC et dont les points importants étaient publiés hier en première page de tous les grands journaux.

« Au cours du processus de réformes et d'ouverture, il est nécessaire de renforcer la construction politique et idéologique du parti et de lutter contre les influences persistantes de la décadence et des idées corrompues », a-t-il déclaré.

« Notre tâche est difficile, il ne faut pas relâcher nos efforts dans la lutte anti-corruption », a-t-il dit, exhortant les cadres à montrer l'exemple. « Il faut punir sévèrement les crimes », a indiqué Jiang, entouré des plus hauts dirigeants du parti.

Seuls manquaient à l'appel le président de l'Assemblée nationale populaire, Qiao Shi, en voyage d'inspection en province, et le vice-premier ministre Zhu Rongji, actuellement en Europe.

Lundi, la télévision nationale avait consacré presque un tiers de son journal du soir, le plus regardé par la population, à la prestation de Jiang devant la commission de discipline.

« Plus que le discours sur la corruption, qui n'a pas échappé à la langue de bois et ne propose rien de nouveau, c'est le symbole qui est important », a commenté un diplomate occidental.

La relance de cette campagne, qui a déjà abouti à des centaines d'arrestations et d'exécutions, survient au moment où la santé de Deng Xiaoping décline, obligeant Jiang et ses alliés à accélérer la préparation d'une succession qui pourrait déboucher sur des troubles politiques et sociaux, relèvent les observateurs.

Dans ce contexte, la corruption rampante est un des problèmes importants que le parti doit résoudre afin d'éviter des manifestations populaires comme celles qui avaient surgi sur le même thème durant le Printemps de Pékin en 1989, ajoutent-ils.

En portant le costume Mao pour parler de corruption, Jiang veut à la fois gagner la confiance des membres influents du parti, ceux de la vieille garde surtout, dont il aura besoin s'il veut conserver le pouvoir après la mort du patriarcat, et celle de la population, qui se demande de quoi sera fait l'« Après-Deng », estiment les analystes.

« Il faut souligner que depuis le début de l'année, Jiang est omniprésent à la télévision et fait la une des journaux qui appellent parallèlement la population et les membres du parti à resserrer les rangs autour de lui pour poursuivre les réformes de Deng », a ajouté le diplomate.

Le patriarcat n'est pas apparu en public depuis un an et son état de santé semble s'être sensiblement aggravé ces derniers temps, au point que certains experts ne lui accordent plus que quelques semaines à vivre.



Jiang Zemin, dans sa veste Mao. L'après-Deng est en marche à Pékin.

# Le FIS demande aux pays étrangers de rompre avec Alger

d'après AFP  
WASHINGTON

■ Le chef de la délégation parlementaire du Front islamique du salut (FIS, dissout), Anouar Haddam, a invité hier la communauté internationale à rompre les relations diplomatiques avec la « junte militaire » au pouvoir en Algérie pour pousser celle-ci à accepter la plate-forme politique de l'opposition.

Au cours d'une conférence de presse à Washington, le dirigeant du FIS a aussi appelé Paris à arrêter « le soutien inhumain et immoral à la junte militaire »

et a qualifié de « positive » la déclaration du ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé soulignant, jeudi dernier, qu'il n'y avait « pas d'issue à la crise algérienne en dehors du dialogue ».

« Nous avons retenu positivement cette déclaration (de Juppé), mais nous souhaitons qu'elle soit suivie de mesures concrètes », a souligné Haddam. Il a regretté le « mutisme de certains milieux politiques français » sur la plate-forme politique adoptée le 13 janvier à Rome, la capitale italienne.

Le document, signé par le FIS

et sept partis et organisations de l'opposition algérienne, appelle le gouvernement d'Alger à des négociations pour éviter une « guerre civile » et préconise la tenue d'une conférence internationale pour définir les « structures transitoires » permettant d'aboutir à des « élections libres et pluralistes ».

Haddam a appelé la communauté internationale à « couper toute aide non-humanitaire à l'Algérie et à rompre toutes relations diplomatiques, jusqu'à ce que le régime militaire accepte la plate-forme de l'opposition ».

Il a confirmé des « rencontres » avec l'administration amé-

ricaine. « Nous essayons d'expliquer la plate-forme à de hauts responsables américains », a indiqué Haddam, ajoutant que l'administration Clinton s'était « montrée ouverte au dialogue ».

Dans une interview publiée samedi par le quotidien saoudien *Al-Charg al-Awsat*, Anouar Haddam avait annoncé des rencontres avec des responsables américains à Washington afin de leur demander de faire pression sur « les cercles français qui continuent à appuyer les militaires contre le peuple algérien ».

Le chef de la délégation parlementaire du FIS a une nouvelle fois condamné les actes de vio-

lence en Algérie, soulignant que « plus de 45.000 personnes ont été tuées » dans son pays depuis le coup d'État du 11 janvier 1992, « au rythme d'un millier par semaine ».

À Alger, le quotidien indépendant *Le Matin* rapportait hier que 13 000 civils ont été assassinés dans le pays en deux ans par les groupes armés islamistes. Le journal ne précise pas le nombre d'islamistes ou présumés islamistes tués durant cette période par les forces de l'ordre.

Le journal rappelle que les autorités avaient annoncé le chiffre de 10 000 morts de février 1992 à décembre 1993, et il

ajoute que depuis cette date, 3000 autres civils ont été assassinés. Les autorités n'avaient pas indiqué que les 10 000 morts étaient tous des civils.

Le ministère de l'Intérieur annonçait que le directeur de la compagnie Air Algérie et plusieurs fonctionnaires, dont le directeur de la police et des frontières, ont été relevés de leurs fonctions à la suite du détournement de l'avion d'Air France le 24 décembre.

Aucune indication n'a été donnée sur le sort des fonctionnaires relevés. Le communiqué du ministère de l'Intérieur n'a annoncé aucune arrestation.